



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION DE L'EXERCICE 2026

#### VILLE DE L'ÉPIPHANIE

Avis est par les présentes donné aux contribuables de la Ville de L'Épiphanie que le rôle général de perception de l'exercice 2026 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 66, rue Notre-Dame, L'Épiphanie, et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti par la loi.

Tous les comptes dont le total dépasse 300 \$ pourront être payés en trois versements, selon les dates d'échéance suivantes :

1 <sup>er</sup> versement :	le 16 mars 2026
2 <sup>e</sup> versement :	le 15 juin 2026
3 <sup>e</sup> versement :	le 15 septembre 2026

Tout versement payé après l'échéance sera sujet à un intérêt de 12 % l'an et une pénalité de 5 % l'an.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 3 février 2026

La trésorière,

MARIE-PIERRE GAGNON, CPA, OMA